



SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS-ARIÈGE
La qualité au fil de l'eau

SERVICE PUBLIC DE L'EAU HERS ARIEGE

Peyre Souille - 514 route de Nailloux - 31560 MONTGEARD

☎ 05 34 66 71 20 contact : direction@speha.fr

Envoyé en préfecture le 05/12/2022

Reçu en préfecture le 05/12/2022

Publié le 05/12/2022

ID : 031-200079804-20221201-D2022_47-DE



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL SYNDICAL

D2022/47

L'an deux mille vingt-deux, et le 1^{er} décembre, à 18 heures, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué en date du 24 novembre 2022, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis RÉMY, au siège du syndicat sur la commune de Montgeard (31560).

Étaient présents : Laurette BEAUMONT, Patrick BECOURT, Daniel BELONDRADE, Henri-Pierre BRANCOURT, Claude DIDIER, Eric GALAUP, Jean-Jacques GIMENO, Sylvain JUSTAUT, Serge KONDRYSZYN, Muriel LACHEROY, Denis LEMOINE, Dominique LLANAS, Jean-Louis MAGGIOLO, Serge MARQUIER, Eric MARTY, Joël MASSACRIER, Olivier MEROU, Hubert MESPLIE, René PACHER, Mickaël PAGNAC, Jean-Louis REMY, Nadine ROUGE, Jean-Pierre WASSER

Étaient absents ou excusés : Christian ANDRIEU, Serge BERENGUER, Thierry BONCOURRE, Aurélie CANTIE, Danielle DALE, Serge DEJEAN, Michel DEL PONTE, Christophe DEMESSANCE, Christophe FREZOU, Béatrix GIRAULT, Gisèle GIUGLARDO ANTONY, Didier LAURENS, Louis MARETTE, Dominique MARQUET, Guy MERCADIE, Marc METIFEU, Marc MIRANI, Patrick PALLEJA, Marielle PEIRO, Francette ROS NONO, Delphine TATREAU, Christine VALLES.

Pouvoirs :

- Aurélie CANTIE procuration à René PACHER
- Marc METIFEU procuration à Jean-Louis REMY
- Marielle PEIRO procuration à Sylvain JUSTAUT
- Gisèle GIUGLARDO ANTONY procuration à Serge KONDRYSZIN
- Mahcer ABDELrani procuration à Muriel LACHEROY

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain JUSTAUT

CONTRAT ASSURANCE

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'un appel d'offres avait été lancé, avec l'aide du cabinet spécialisé CS Conseils, afin de renouveler le marché d'assurance. Le marché avait été signé avec le cabinet PILLIOT pour les lots N° 1 - Assurance Dommages aux biens et LOT N° 2 - Responsabilité Civile, Protection Juridique, Défense Pénale

Fin octobre 2022, le SPEHA recevait un courrier de VHV informant le syndicat de la résiliation de ses deux contrats (rupture générale des contrats pris avec le courtier Pilliot au niveau national). Le SPEHA a donc consulté 3 entreprises d'assurance pour les lots 1 et 2 et notamment :

- AXA Nailloux
- GROUPAMA : ne se positionne pas.
- SMACL

GROUPAMA et SMACL n'ont pas souhaitées répondre.

AXA propose les tarifs suivants :

LOT N° 1 - Assurance Dommages aux biens	28418,34 €
LOT N° 2 - Responsabilité Civile, Protection Juridique	13 644,80 €

Les tarifs correspondant aux prix du marché, par comparaison à notre précédent contrat, Monsieur le Président vous propose d'accepter l'offre d'AXA.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité décide à l'unanimité :

- d'approuver la proposition telle qu'énoncée ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les contrats ainsi que toutes pièces associées.

Fait et délibéré, les jours mois et an que dessus.

Le Président
Jean-Louis RÉMY



Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois, à compter de la présente publication par courrier postal (68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 ; Téléphone : 05 62 73 57 57 ; Fax : 05 62 73 57 40) ou par le biais de l'application informatique Télérecours, accessible par le lien suivant : <http://www.telerecours.fr>.